

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

- 1. Identification du programme : Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)**
- 1.1 Faculté : Administration
- 1.2 Unité responsable du programme : Département de comptabilité
- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)
- 1.4 Diplôme accordé : Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2010

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Note : Le programme de Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif) est semblable à celui de Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels), à l'exception des objectifs du programme qui sont légèrement différents, des conditions d'admission et de maintien et des trois (3) stages ne comportant aucun crédits effectués pendant la session printemps-été de la deuxième, troisième et quatrième années. L'étudiante ou l'étudiant termine son programme avec une session de plus que le programme régulier. Étant donné la similarité entre les deux programmes de Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif) et Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels), pour faciliter la lecture du présent document, les différences entre les deux programmes sont indiquées en gras.

Préambule

Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, la Faculté d'administration, par l'entremise des Unités académiques réseau de la discipline, UARD, propose la création de programmes de baccalauréats spécialisés en administration des affaires en remplacement des programmes actuels de Baccalauréat en administration des affaires avec concentrations et du programme général.

Dans les pages qui suivent, nous allons proposer une démarche en trois étapes. La première résume les arguments qui nous ont incités à choisir le programme de baccalauréat spécialisé, la deuxième présente les raisons qui nous ont poussés à modifier le programme en Systèmes d'information organisationnels (SIO) tandis que la troisième décrit brièvement la relation entre les cours du programme et les neuf objectifs de la formation générale.

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)

Premièrement, selon le projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique, la Faculté d'administration doit, d'une part, faire passer le nombre total de crédits du Baccalauréat en administration des affaires de 127 à 120 et, d'autre part, s'assurer de satisfaire aux neuf objectifs de formation générale dans la reconfiguration du BAA.

Deuxièmement, suite à plusieurs réunions facultaires et réunions des UARD, il a été convenu que le programme de Baccalauréat en administration des affaires devait proposer un contenu global mieux axé sur les exigences du marché de l'emploi tout en permettant à la diplômée ou au diplômé la poursuite d'études plus spécialisées au niveau de la maîtrise ou encore auprès des nombreuses corporations professionnelles dans les domaines de la gestion (comptabilité, finance, etc.). D'ailleurs, ce point avait été soulevé par les évaluateurs externes en 2004 dans le Rapport d'évaluation des programmes de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

Troisièmement, la nécessité de réviser les deux premières années du programme de baccalauréat en administration pour y inclure davantage de cours reliés à l'ensemble des disciplines enseignées dans la Faculté s'imposait afin de donner une meilleure connaissance des disciplines de la gestion. Ainsi, avec les propositions de changement, les étudiantes et étudiants seront exposés dès la première année d'études aux diverses disciplines de la Faculté. Dans cette perspective, des cours qui étaient auparavant en deuxième année ont été déplacés en première année et leurs contenus ont été modifiés pour servir d'introduction aux sciences de la gestion. Ces modifications devraient faciliter la réussite des études des étudiantes et étudiants dans leur domaine d'étude puisqu'ils auront une meilleure compréhension des fonctions de l'entreprise. Ces changements devraient aussi faciliter la rétention des étudiantes et des étudiants parce que le programme sera mieux adapté à leurs besoins, car elles ou ils choisiront plus tôt dans leur cursus universitaire la discipline qui les intéresse davantage.

Quatrièmement, après avoir examiné de nombreux programmes de baccalauréat en administration des affaires dans plusieurs universités canadiennes (Université Laval, HÉC, Université du Québec à Rimouski, Université de Sherbrooke, Saint Mary's University, UNB, Dalhousie University et l'Université d'Ottawa) le choix et l'ordonnancement de cours de première et deuxième années proposés se comparent à plusieurs des programmes disponibles dans celles-ci.

Cinquièmement, le nouveau programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** favorise dès la première année l'interdisciplinarité au niveau des sciences de la gestion et des autres disciplines connexes. En première année, l'étudiante ou l'étudiant suivra les cours de comptabilité financière (ADCO 1010), un cours d'introduction au management (ADMN 1220), un cours d'introduction au marketing (ADMK 1310), un cours d'introduction à la gestion des opérations (ADGO 1431) et un cours d'introduction aux systèmes d'information organisationnels (ADSI 1601). En plus de ces cours, il y aura un cours de mathématiques des affaires (MATH 1153), les deux cours de français, le nouveau cours outils d'apprentissage en gestion (ADMN 1000) et le cours de micro-économie (ECON 1030). Ainsi, après avoir suivi cette gamme de cours, les étudiantes et étudiants seront mieux préparés pour suivre en deuxième année le cours ECON 1020 macro-économie qui exige une compréhension du rôle des entreprises dans l'économie.

Par ailleurs, en deuxième année le concept d'interdisciplinarité est maintenu puisque les étudiantes et étudiants devront suivre des cours reliés à la discipline principale tels que la finance (ADFI 2510), la comptabilité de gestion (ADCO 2310), la fiscalité (ADFS 2901) et les logiciels de gestion (ADSI 2603). Ils devront aussi suivre des cours tels que : principes économiques macro (ECON 1020), introduction à la statistique appliquée (STAT 2633), gérer aujourd'hui (ADMN 2250) et méthodes quantitatives en gestion (ADGO 2432). Pour terminer cette deuxième année, les étudiants devront suivre un cours d'anglais (de niveau ANGL 1022 ou plus élevé) et un autre cours pour atteindre les objectifs de la formation générale.

Pour les troisième et quatrième années, les étudiantes et les étudiants vont suivre des cours reliés à leur domaine respectif, suivre deux cours de la formation générale et trois cours au choix.

Finalement, le cours d'intégration de fin d'études (ADMI 4999) permettra d'atteindre l'objectif d'interdisciplinarité.

Suite à la reconfiguration du programme spécialisé en SIO, les futures diplômées et futurs diplômés vont s'enrichir d'un bagage de connaissances plus actualisé, plus centré sur l'apprentissage en équipe et le rôle de chacune des fonctions au sein de l'entreprise, plus axé sur le développement des habiletés nécessaires, à l'ouverture d'esprit face au changement et à l'aspect multiculturel du monde des affaires.

Avec cette réorganisation des contenus dans le programme, les débouchés qui vont s'offrir à la nouvelle diplômée ou au nouveau diplômé sont nombreux, tant au niveau de l'analyse d'affaires qu'au niveau du développement de systèmes d'information (SI) et de l'implantation de nouvelles technologies de l'information (TI) en entreprise. Nous croyons qu'avec le nouveau programme en **SIO – régime coopératif**, il sera possible de maintenir le nombre de diplômées et de diplômés au niveau actuel, voire même de l'augmenter d'ici cinq ans. On ne peut présumer des emplois qu'occuperont les futures diplômées et futurs diplômés. Toutefois, on sait qu'il y a déjà plusieurs milliers d'emplois disponibles au Canada directement liés aux SI et aux TI – cela laisse donc présager un bel avenir à ces futures diplômées et futurs diplômés.

2.1 Objectifs

La discipline de Systèmes d'information organisationnels se distingue sur plusieurs points des autres disciplines en gestion, car c'est dans le cadre de son activité que l'entreprise entre en contact avec des intervenants internes (gestionnaires de projets, analystes, concepteurs, programmeurs, utilisateurs, etc.) et externes (clients, fournisseurs, concurrents, etc.).

Le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** s'articule autour de trois tâches bien distinctes : la première tâche touche le développement de la capacité de concevoir des SI de qualité pour l'entreprise ou de participer activement à leur conception ou amélioration dans l'entreprise ; la seconde implique le développement de la capacité de gérer des projets de conception ou d'amélioration de SI dans l'entreprise ; et la troisième tâche implique le développement de la capacité d'implanter et d'utiliser efficacement de nouvelles TI dans l'entreprise. Bien sûr, afin de pouvoir participer aux trois tâches définies ci-haut, les étudiantes et étudiants doivent bien comprendre la nature des décisions stratégiques de l'entreprise en matière de SI et de TI.

Ainsi, l'objectif premier du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** vise l'acquisition de connaissances, de compétences et de la maîtrise liées aux techniques de la spécialité SIO, ainsi que de l'aptitude à les appliquer dans l'entreprise. Le programme vise aussi à fournir une solide formation fondée sur la compréhension et la résolution de problèmes reliés aux SI et aux TI en interaction avec les autres fonctions de l'entreprise. Le programme permet à l'étudiante et l'étudiant de développer une compréhension analytique et pratique de la fonction SIO au sein des entreprises industrielles et tertiaires. **Les trois stages rémunérés en entreprise d'une durée de 14 semaines chacun ont pour objectif de permettre aux stagiaires de s'imprégner dans les rouages des entreprises afin de mieux comprendre le rôle et la pertinence des SIO dans les opérations de celles-ci. Les stages vont également permettre à l'étudiante ou l'étudiant de parfaire ses connaissances par l'acquisition d'une expérience pertinente et de développer de bonnes habitudes de travail favorisant son intégration au marché du travail après l'obtention de son diplôme.**

Afin de préparer les étudiantes et les étudiants à devenir des personnes plus efficaces, le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** a aussi pour objet de développer leurs habiletés de leadership en utilisant les nombreuses ressources qui sont à leur disposition pour leur permettre de développer leur vision holistique de l'organisation afin d'être capables de considérer les phénomènes organisationnels dans leur totalité.

2.2 Stratégies pédagogiques

L'enseignement dans le cadre du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** repose sur trois stratégies pédagogiques qui mettent en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour occuper un poste en SIO dans une organisation; en second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés et, en dernier lieu, les stratégies pédagogiques mettent l'accent sur les valeurs individuelles, les comportements au sein de la société et le désir de continuer à apprendre.

La formation de nouveaux gestionnaires en SIO utilise des méthodes diversifiées, principalement les méthodes participatives et pratiques. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels sont ajoutés des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Les laboratoires constituent un autre moyen d'apprentissage pour l'étudiante et l'étudiant en SIO. Il y a aussi des séminaires et des conférences de courte durée qui traitent non seulement de questions en SI et en TI, mais également de sujets techniques et méthodologiques susceptibles d'intéresser la future ou le futur spécialiste en SIO. En collaboration avec des agences gouvernementales et le monde des affaires, l'étudiante ou l'étudiant en SIO peut effectuer des visites en entreprise visant à lui apporter une dimension encore beaucoup plus pratique axée sur la réalité et le quotidien du monde des affaires. Dans certains cours, les simulations sont utilisées comme moyen d'apprentissage, car celles-ci sont élaborées à partir de modèles qui calquent la réalité des entreprises. Finalement, pour favoriser l'interdisciplinarité, un cours d'intégration en fin de programme, ADMI 4999 *Projet de fin d'études*, est obligatoire pour les étudiantes et étudiants des programmes de la Faculté afin de mettre en évidence le rôle et la contribution de chacune des disciplines dans le fonctionnement de l'entreprise. Ce cours d'intégration sera enseigné par une équipe de professeures et professeurs de la Faculté ; son objectif vise essentiellement à présenter l'entreprise comme une entité où chacun doit collaborer si l'on veut réussir. Ce cours en est un d'intégration de fin d'études que l'on retrouve normalement dans les programmes d'études spécialisées.

Ainsi, l'ensemble des stratégies pédagogiques cherche à donner aux futures diplômées et futurs diplômés une solide formation en SIO concernant les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire nécessaires pour être capables de naviguer et de réussir dans un environnement global.

2.3 Résultats attendus

À la fin du programme d'études, les étudiantes et les étudiants ont acquis des connaissances théoriques et pratiques et ont développé des habiletés pour œuvrer au sein des organisations comme spécialistes en SIO. Elles et ils sont en mesure de résoudre des problèmes reliés aux SI et aux TI en interaction avec les autres fonctions de l'organisation.

Sur le plan pratique, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de réaliser l'étude des besoins de l'entreprise ou de l'agence gouvernementale en matière de SI et de TI, d'en assurer la mise en œuvre et le contrôle, de concevoir un nouveau SI ou d'implanter une nouvelle TI de sorte à réaliser les objectifs de l'entreprise ou de l'agence gouvernementale. De plus, les diplômées et diplômés peuvent agir comme consultante ou consultant dans les projets en SI ou en TI auprès d'entreprises locales, nationales ou internationales, ou d'agences gouvernementales.

À la fin de son programme, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'œuvrer au sein des organisations comme spécialiste en SI et en TI. La diplômée ou le diplômé en SIO peut assumer des postes tels que analyste d'affaires, spécialiste en communications, spécialiste en sécurité de l'information, spécialiste en commerce électronique, architecte de réseau, gestionnaire de projets en SI ou en TI, administrateur de bases de données, administrateur de réseaux, analyste/programmeur de systèmes, analyste de systèmes, programmeur de systèmes, technicien, spécialiste du service à la clientèle, développeur Web et Webmestre dans des entreprises locales, nationales et internationales de tous les secteurs, ainsi que dans les agences gouvernementales.

3. La formation fondamentale en SIO

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre

Le programme vise à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle sachant que ces défis proviennent aussi bien de l'environnement interne que de l'environnement externe. Ces défis ont trait à des aspects aussi divers que la qualité des produits et services, l'écoute de la clientèle, la gestion des opérations et de la productivité, la gestion du changement, la place qu'occupe l'entreprise sur les marchés internationaux, la concurrence étrangère et le maintien des parts de marché dans un environnement sans cesse turbulent, l'innovation et la créativité, la rationalisation des ressources, les nouvelles formes de travail, la redéfinition des structures organisationnelles, etc.

L'énumération précédente des situations que devront affronter les diplômées et les diplômés en SIO ne signifie pas qu'elles doivent être traitées séparément. Au contraire, leur interdépendance constitue la réalité complexe de l'entreprise et, pour ce faire, les 60 crédits composant la discipline principale du programme sont divisés en deux parties :

La première comprend 24 crédits décrits comme étant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de comprendre la nature et le fonctionnement de l'entreprise et de pouvoir poursuivre leurs études dans la discipline SIO. Ces cours sont :

ADMN 1220 *Introduction au management* ; ADCO 1010 *Comptabilité financière I* ; ADMK 1310 *Introduction au marketing* ; ADGO 1431 *Intro gestion des opérations* ; ADSI 1601 *Intro systèmes d'information* ; ADCO 2310 *Comptabilité de gestion I* ; ADFS 2901 *Fiscalité I* et ADFI 2510 *Gestion financière*.

La plupart de ces cours sont suivis dès la première année du programme et visent à favoriser l'intégration et la rétention des étudiantes et étudiants dans leur programme d'études. Ils permettent de bien comprendre la nature multidisciplinaire de l'entreprise et forment le corps des connaissances jugées préalables à l'approfondissement de la discipline. Essentiellement, ils visent à donner aux futurs gestionnaires les connaissances nécessaires pour appréhender l'entreprise comme une entité. À noter que dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, ces 24 crédits de cours deviennent obligatoires dans tous les autres programmes de baccalauréats spécialisés en administration de la Faculté d'administration, sauf celui de Baccalauréat spécialisé en administration des affaires (comptabilité) qui vise à répondre aux exigences des ordres professionnels en comptabilité.

La deuxième partie des cours de la formation fondamentale dans la discipline en SIO comprend 36 crédits de cours qui sont articulés autour des connaissances essentielles de la fonction SIO dans toutes les entreprises. Ces cours sont divisés comme suit :

Neuf (9) cours obligatoires (27 crédits) :

ADSI 2602 *Programmation en gestion I* ; ADSI 2603 *Logiciels de gestion* ; ADSI 3601 *Analyse des systèmes d'info* ; ADSI 3512 *Programmation en gestion II* ; ADSI 3541 *Intranet/Extranet en gestion* ; ADSI 4571 *Gestion projets syst. d'info* ; ADSI 4581 *Bases de données en gestion* ; ADSI 4591 *Sujets choisis systèmes d'info* et ADM I 4999 *Projet de fin d'études*.

Trois (3) cours à option (9 crédits) choisis parmi les cours suivants :

ADSI 3694 *Tendances nouvelles en S.I.O.* ; ADSI 4531 *Progiciels de gestion intégrée* ; ADSI 4551 *Aide à la prise de décision* ; ADSI 4601 *e -Learning d'entreprise* ; ADSI 4603 *Projets en systèmes d'info* ; ADSI 4612 *Séminaire en systèmes d'info*.

Pour résumer, rappelons que, dans ce programme, la formation fondamentale se prépare en deux étapes. Les cours qui traitent de la réalité de l'entreprise sont surtout présentés dans les deux

premières années tandis que les cours permettant d’approfondir la discipline et la fonction SIO s’échelonnent sur les dernières années du programme. **Les trois stages sont faits pendant la session printemps-été de la deuxième, troisième et quatrième années du programme.**

3.2 L’apport des disciplines connexes

Dans le cadre de la formation fondamentale en gestion, les disciplines connexes se divisent en deux catégories :

La première comprend 15 crédits de cours dans les disciplines d’économie (ECON 1020 *Principes économiques (macro)* ; ECON 1030 *Principes économiques (micro)*); de mathématiques des affaires (MATH 1153 *Intro math des affaires*) de statistiques (STAT 2633 *Intro à la stat appliquée*) et de droit (DROI 2000 *Initiation au droit commercial*). Les connaissances acquises dans ces cours vont s’ajouter à celles d’autres cours de la première année où l’accent est mis sur la compréhension de la dynamique interne et de la réalité externe de l’entreprise.

La seconde catégorie de cours connexes comprend elle aussi 15 crédits et est composée de cours de gestion qui permettent de mieux saisir la réalité de l’entreprise, le rôle des gestionnaires, de l’utilité des mathématiques et des statistiques, et de la gestion à caractère international (ADGO 2432 *Méthodes quantitat. en gestion*; ADMN 2250 *Gérer aujourd’hui*; ADMK 2353 *Comportement du consommateur* ; ADMN 3212 *Management international* et un autre cours parmi les cours de la Faculté).

Le tableau 1 suivant présente la répartition des 90 crédits de cours de la formation fondamentale du programme de **BAA (systèmes d’information organisationnels – régime coopératif)**. Ce tableau montre la répartition des 60 crédits de cours de la formation fondamentale (24 crédits de cours de tronc commun et 36 crédits de cours de la discipline, ainsi que les 30 crédits de cours connexes). Comme mentionné auparavant, les cours du tronc commun forment le corps des connaissances préalables à l’approfondissement des connaissances du champ d’études et sont nécessaires pour que les étudiantes et étudiants puissent appréhender l’entreprise comme une entité et comprendre la nature multidisciplinaire de l’entreprise.

Tableau 1

Répartition des 90 crédits de cours de la formation fondamentale du programme de BAA (systèmes d’information organisationnels - régime coopératif)

Discipline principale		60 cr.
Tronc commun		24 cr.
1. ADCO1010	Comptabilité financière	3cr.
2. ADCO2310	Comptabilité de gestion	3 cr.
3. ADFI2510	Gestion financière	3 cr.
4. ADFS2901	Fiscalité	3 cr.
5. ADGO1431	Intro gestion des opérations	3 cr.
6. ADMK1310	Introduction au marketing	3 cr.
7. ADMN1220	Introduction au management	3 cr.
8. ADSI1601	Intro systèmes d’information	3 cr.
Cours de la discipline		36 cr.
1. ADSI2602	Programmation en gestion I	3 cr.
2. ADSI2603	Logiciels de gestion	3 cr.
3. ADSI3512	Programmation en gestion II	3 cr.
4. ADSI3541	Intranet / Extranet en gestion II	3 cr.
5. ADSI3601	Analyse des systèmes d’info	3 cr.
6. ADSI4571	Gestion projets syst. d’info	3 cr.
7. ADSI4581	Bases de données en gestion	3 cr.
8. ADSI4591	Sujets choisis systèmes d’info	3 cr.
9. ADMI4999	Projet de fin d’études	3 cr.
10. ADMI3470	Stage I	0 cr.
11. ADMI4470	Stage II	0 cr.
12. ADMI4480	Stage III	0 cr.

13. Cours à option ¹		3 cr.
14. Cours à option ¹		3 cr.
15. Cours à option ¹		3 cr.
¹ Liste des cours à option :		
ADSI3694	Tendances nouvelles en S.I.O.	3 cr.
ADSI4531	Progiciels de gestion intégrée	3 cr.
ADSI4551	Aide à la prise de décision	3 cr.
ADSI4601	e-Learning d'entreprise	3 cr.
ADSI4603	Projets en systèmes d'info	3 cr.
ADSI4612	Séminaire en systèmes d'info	3 cr.
Cours connexes		30 cr.
1.	MATH1153 Intro math des affaires	3 cr.
2.	ECON1020 Principes économiques (macro)	3 cr.
3.	ECON1030 Principes économiques (micro)	3 cr.
4.	STAT2633 Intro à la stat appliquée	3 cr.
5.	DROI2000 Initiation au droit commercial	3 cr.
6.	ADGO2432 Méthodes quantitat en gestion	3 cr.
7.	ADMK2353 Comportement du consommateur	3 cr.
8.	ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3 cr.
9.	ADMN3212 Management international	3 cr.
10.	Choisir un cours de sigle ADCO, ADFI, ADFS, ADGO, ADMI ADMN, ADRH et ADMK	

4. La formation générale

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Avec le nouveau cours ADMN 1000 *Outils d'apprentissage : gestion*, nous allons donner aux étudiantes et aux étudiants les connaissances et développer les compétences pour leur permettre de maîtriser les outils nécessaires pour réussir un programme de baccalauréat spécialisé. Entre autres, ce cours a pour objectif de faciliter la transition du milieu secondaire à un programme d'études universitaire, l'intégration à la vie universitaire et la réussite.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Dans le cadre du programme spécialisé en SIO, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre le cours de management international (ADMN 3212 *Management international*). Dans ce cours, les étudiantes et les étudiants sont exposés aux notions de gestion à caractère international, aux différences culturelles entre les pays et aux différentes façons de conduire des affaires dans d'autres pays. Le cours traite aussi de l'environnement national étranger et de l'économie et la finance internationales. De plus, l'étudiante et l'étudiant apprendront comment gérer une firme dans un pays étranger.

Par ailleurs, cet objectif d'ouverture à l'Autre et/ou internationalisation est aussi atteint au moyen d'autres activités et conférences organisées en collaboration avec le Centre de commercialisation internationale de la Faculté. À titre d'exemple, il y a la Semaine de commerce international, où un grand nombre de personnes sont invitées à partager leurs expériences dans le commerce international. De plus, au cours de cette activité, les étudiantes et étudiants internationaux sont invités à présenter et à partager avec les autres étudiantes et étudiants les différentes réalités de leurs pays d'origine. En 2008, près de 25 % de la population étudiante était constituée d'étudiantes et d'étudiants en provenance de l'international. La notion d'internationalisation est également explorée dans d'autres cours de marketing, à savoir : ADMK 1310 *Introduction au marketing*, ADMK 2353 *Comportement du consommateur* et dans le cours de gestion de projets ADSI 4571 *Gestion projets syst. d'info*.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Même si un certain nombre de cours en systèmes d'information organisationnels traitent de la *responsabilité sociale et citoyenne*, nous souhaitons quand même permettre aux étudiantes et étudiants de parfaire leurs connaissances, d'élargir leurs horizons et d'arriver à confronter leurs modes de pensée et perceptions du monde des affaires à d'autres réalités de la société contemporaine. Ainsi, les apprenantes et apprenants sont invités à choisir un cours parmi la banque de cours prévue pour atteindre cet objectif.

Depuis de nombreuses années, la plupart, si ce n'est la totalité, des cours en SIO sont axés sur la responsabilité sociale et citoyenne des entreprises et sur l'éthique des dirigeants. En effet, de nombreux sujets couverts dans ces cours explorent très largement les concepts de responsabilité sociale et citoyenne. De plus, les professeurs qui enseignent les cours en SIO sont tout à fait conscients des nombreux impacts de l'implantation et de l'utilisation des SI et des TI aux niveaux des individus et des sociétés. La responsabilité sociale et citoyenne est donc une partie intégrante de l'enseignement des professeurs en SIO. Les thèmes directement liés à l'éthique et la responsabilité sociale sont en partie abordés dans le cours de formation fondamentale ADMN 2250 *Gérer aujourd'hui*.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

De par sa structure et la diversité des cours, le programme proposé permet d'atteindre l'objectif de multidisciplinarité. De plus, à la fin du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)**, nous avons ajouté un nouveau cours qui touche à toutes les disciplines de l'administration des affaires ADMI 4999 *Projet de fin d'études*. C'est un cours qui sera donné par une équipe de professeurs et professeurs de la Faculté représentant les diverses disciplines (comptabilité, finance, fiscalité, gestion des opérations, gestion des ressources humaines, management, marketing et systèmes d'information organisationnels). Force est de reconnaître que si l'étude de la gestion constitue une discipline exigeante et même complexe, cette matière demeure très captivante, ne serait-ce que parce qu'elle est à la croisée de diverses réalités qui viennent ponctuer le quotidien : humaines et techniques, formelles et informelles, tangibles et intangibles, individuelles et collectives, structurées et non structurées, axées sur le changement, l'innovation ou axées sur la continuité, etc. Ainsi dans ce cours, l'apprenante ou l'apprenant sera amené à voir les problèmes de l'entreprise non seulement du point de vue des spécialistes en SIO, mais du point de vue plus large et englobant tenant compte de l'interdépendance accrue des problèmes et des acteurs au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, comme la majorité des cours en administration des affaires mise sur la prise de décision en groupe et que la population étudiante est très hétérogène, et comme il y a plusieurs disciplines dans la Faculté, on se retrouve dans les cours avec un grand nombre d'équipes mixtes, ce qui facilite l'atteinte des objectifs liés à la multidisciplinarité et à l'interdisciplinarité.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Dans le cadre du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)**, au moins cinq cours ont des contenus de mathématiques (MATH 1153 *Intro math des affaires*), ADGO 2432 *Méthodes quantitat. en gestion*, ADSI 2602 *Programmation en gestion I*, ADSI 3512 *Programmation en gestion II* et STAT 2633 *Intro à la stat appliquée*). Il y a aussi d'autres cours en SIO où ces notions sont manipulées par les étudiantes et les étudiants, en l'occurrence les deux cours de base obligatoires dans toutes les disciplines : ADSI 1601 *Intro systèmes d'information* et ADSI 2603 *Logiciels de gestion*.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir au moins un cours parmi une liste de cours tirée de la banque de cours prévus pour atteindre l'objectif Sensibilité aux arts et lettres.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Même si les cours du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** permettent de répondre à l'objectif de formation générale *Capacité de penser logiquement et de manière critique*, nous souhaitons quand même permettre aux étudiantes et étudiants de parfaire leurs connaissances, d'élargir leurs horizons et d'arriver à confronter leurs modes de pensée et perceptions du monde des affaires à d'autres réalités de la société contemporaine. Ainsi, les apprenantes et apprenants sont invités à choisir un cours parmi une liste de cours de la banque de cours prévue pour atteindre cet objectif.

Confrontées à la complexité et à l'incertitude, organisées en structures hétérogènes et mouvantes, les entreprises doivent disposer de femmes et d'hommes capables d'affronter l'inédit et le changement permanent. La performance d'une entreprise, d'une de ses unités ou d'un projet relève de l'ensemble des microdécisions d'actions portées par la compétence de ses professionnels. Ainsi, au cours de ses études l'étudiante ou l'étudiant aura à faire face à des situations professionnelles évolutives et peu définies pour l'aider à développer les qualités et les capacités requises pour exercer un emploi en SIO. Chaque étudiante ou étudiant compétent est unique et n'est pas interchangeable. Bien que sa compétence soit subjective, on s'attend à ce que la future ou le futur professionnel soit capable de donner un sens à son action en confrontant ses valeurs à la réalité des situations où elle ou il sera appelé à intervenir. Il saura se remettre en question. Nous croyons que l'apprenante ou l'apprenant doit être capable, à la fin de ses études, d'une réflexion éthique sur ses valeurs et ses engagements à titre de gestionnaire. Dans plusieurs des cours de la Faculté, ces sujets sont abordés.

Dans les cours des disciplines de la Faculté d'administration, entre autres, l'accent est mis sur la résolution de problèmes en affaires basée sur la démarche scientifique et la méthode de cas avec des concepts mathématiques ou de statistiques. Ces approches nécessitent que les étudiantes et les étudiants remettent en question les pratiques de gestion et procédés utilisés dans les entreprises et procèdent à une analyse minutieuse des situations problématiques pour en arriver à suggérer des solutions qui répondent de façon adéquate à la réalité du monde des affaires. De cette façon, les étudiantes et étudiants ont la possibilité de développer leurs habiletés de penser de façon logique et de manière critique, ce qui permet d'atteindre l'objectif de formation générale *Capacité de penser logiquement et de manière critique*.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cette exigence, qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton, est assurée par l'obligation de réussir un minimum de six (6) crédits de français. Les stratégies pédagogiques privilégiées dans plusieurs cours du programme d'études visent également à renforcer la capacité des étudiantes et étudiants à s'exprimer et à rédiger en français. Il s'agit notamment de présentations orales en classe et de travaux de rédaction dans lesquels les normes linguistiques doivent être respectées. Somme toute, les efforts déployés par l'ensemble du corps professoral par rapport aux exigences du français dans chacun des cours contribuent aussi au rehaussement des compétences langagières de notre population étudiante.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** devra suivre, suite à un test de classement, au moins un cours de trois crédits en anglais de niveau ANGL1022 ou plus élevé.

Encore une fois, il reviendra à l'étudiante ou à l'étudiant d'en choisir davantage si cela l'intéresse parmi les cours au choix. De plus, dans certains cours de la troisième et quatrième année de son programme d'étude, l'étudiante ou l'étudiant aura à faire des lectures en anglais, notamment dans les revues spécialisées de la discipline, ce qui permettra, entre autres, d'améliorer sa capacité de lecture en anglais.

Pour conclure cette section de la formation générale, on constate que l'ensemble des cours proposés dans le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** permet de répondre aux neuf objectifs de la formation générale. Le tableau 2 qui suit, résume donc la situation des cours de formation générale dans le cadre du programme de **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)** et montre les cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale.

Tableau 2

Exigences et objectifs de la Formation générale atteints dans le cadre du **Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)**

Formation générale ¹		30 crédits
OFG 1 - Initiation au travail intellectuel universitaire	ADMN 1000 <i>Outils d'apprentissage : gestion</i>	3 CR
OFG 2 - Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	ADMN 3212 <i>Management international</i>	3 CR
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif	3 CR
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ADMI 4999 <i>Projet de fin d'études</i>	3 CR
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Acquises dans les cours obligatoires de la formation fondamentale : MATH 1153 <i>Intro math des affaires</i>	3 CR
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif.	3 CR
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif.	3 CR
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN à déterminer	6 CR
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais	Trois crédits de cours ANGL (de niveau ANGL1022 ou plus élevé)	3 CR

¹ Dans le cadre du programme de **BAA (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif)**, l'étudiante ou l'étudiant doit notamment suivre trois (3) cours (9 crédits) au choix.